

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

Présents : Mmes et Mrs

Procuration :

Absent(e) excusée :

A été nommé (e) secrétaire :

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de Jean-Luc Retchevitch, Maire.

Approbation du PV du 22 octobre 2018 : Adopté à

1.- Délibération attribuant le marché public relatif à la construction du point multiservices de proximité

Mr le Maire rappelle la procédure de marchés publics, et soumet l'analyse des offres retenues.

Sous réserve de l'accord du conseil municipal, il propose d'attribuer le marché relatif à la construction du point multiservices aux soumissionnaires suivants :

Lot n°1 Gros Œuvre	SARL BILLANGE Jocelyn	74 510.00
Lot n°2 Menuiseries Extérieures	CREA FER	11 091.25
Lot n°3 Electricité	INNOVEL	7 705.59
Lot n°4 Plomberie	PAITA	7 347.00
Lot n°5 Carrelage	PINTO	6 046.00
Lot n°6 Doublage	AZURIA	13 486.96
Lot n°7 Peinture	VALY	3 313.50
Lot n°8 VRD:	SGTP	12 499.25
TOTAL :		135 999.55 H T

Décision du conseil : voix pour voix contre abstention

2.- Communauté de communes Piémont Cévenol : vote de l'attribution de compensation définitive

Mr le Maire soumet le rapport de la CLETC modifiant le montant des charges transférées en date du 31 octobre 2018 et l'attribution de compensation définitive des communes membres de la Communauté pour approbation.

Pour la commune le montant de l'attribution est de 861.00 €

Décision du conseil : voix pour voix contre abstention

3.- Questions diverses

4- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27/11/2018

Le compte rendu de la séance est relu. Mr le Maire demande au Conseil municipal de l'approuver.

Le conseil municipal décide, à _____, d'approuver le présent compte rendu.

Levée de séance à _____